

DIESEN INFOS

Janvier - Août 2024



📍 **Mairie, 1 rue de Porcellette 57890 DIESEN**

☎ **03 87 93 06 33**

Horaires d'ouverture :

LUNDI-MERCREDI-VENDREDI : de 10h00 à 12h00

MARDI-JEUDI : de 15h00 à 17h00

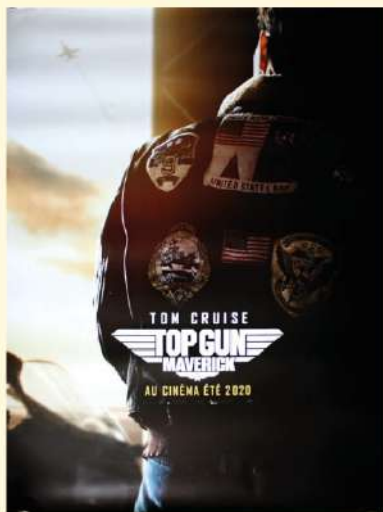
✉ **mairie.diesen@wanadoo.fr**

Retrouvez-nous sur : www.mairiediesen.com




CINÉMA


PLEIN AIR



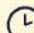
DIESEN

 Vendredi 30 août ou
Samedi 31 août selon les
conditions météorologiques

 **TOP GUN MAVERICK**

 Extérieur de la Salle
des fêtes

 Gratuit

 Séance à partir de 21h00



Le mot du Maire

Ça y est ! Vous avez entre vos mains le dernier numéro du **Diesen Infos**. Il vous accompagnera pendant la fin de la période estivale, propice à l'évasion, aux rencontres, au « rechargement des batteries ».

Alors que nous avons vu successivement une France déchirée par les dernières élections et une France **unie, dynamisée, rassemblée** autour d'une même « flamme », sachons voir dans les événements relatés dans ces pages, ce qui favorise le « **Vivre-ensemble** » des Diesenoises et des Diesenois que je prône depuis le premier jour de mon entrée en fonction.

Temps forts festifs de nos associations, animations sportives, sorties, sans oublier les rendez-vous pour nos enfants, commémoration, inauguration, aménagements et améliorations de nos lieux de vie, appel au civisme... sont autant de **pierres et de ciment** qui **soutiennent et construisent notre beau village**. Merci à tous les bénévoles, présidents, comité et membres de nos magnifiques associations !

Enfin, n'oubliez pas de jeter un coup d'œil à nos prochaines manifestations !

Restez ce que vous êtes et devez être !

Et surtout, soyez heureux !

Gabriel Walkowiak

Votre Maire



LES 10KM DE L'AVENIR !

1ÈRE ÉDITION

DIMANCHE 8 SEPTEMBRE 2024

COURSE NATURE ET SANS DIFFICULTÉ

2 FORMATS : COURSE OU MARCHÉ

DÉPART COURSE 10H
DÉPART MARCHÉ 9H
LIEU : FOYER DE DIESEN

Jeu de piste et énigmes
pour les enfants
(8 à 12 ans)
10h15-10H30-10H45
INSCRIPTIONS EN LIGNE



Un cadeau pour les 50 premiers inscrits
et un lot pour tous les participants !



Podium homme et podium femme

INSCRIPTIONS EN LIGNE

> Jusqu'au jeudi 5 septembre 2024

> Participation : 10€ (course) ou 5€ (marché)

> Une licence sportive ou un certificat médical de non-contre-indication à la course à pied en compétition, datant de moins d'un an, est obligatoire (uniquement pour la course).



Les 10km de l'Avenir
Site Emile Huchet

<https://www.klikgo.com/inscription/les-10km-de-lavenir-2024/course-a-pied-running/1717803804391-1>



TOUS LES FONDS SERONT REVERSÉS À
L'ASSOCIATION 1 TRÈFLE 1 ACTION



1 Trèfle 1 Action

GazelEnergie

L'Assemblée Générale de l'Âge d'Or s'est tenue le 23 janvier 2024 devant plus de 70 participants, en présence de Monsieur le Maire et de plusieurs présidents d'associations. Les points marquants concernent notamment le nombre d'adhérents. De 57 en 2015, il est arrivé à 100 en fin d'année 2023.

Grâce à l'adhésion de Dominique et Georges FRIES de Diesén, le comité qui comptait douze membres depuis plusieurs années, est passé à 14. Ils ont été accueillis chaleureusement, sous les applaudissements de toute l'assemblée.

Depuis 2015, la cotisation annuelle s'élève 20€. Elle donne accès gratuitement aux après-midi récréatifs un mardi sur deux et au barbecue fin juin, avant la pause estivale.

Toutes les activités prévues en 2023 ont pu être réalisées sauf les deux sorties, en raison d'un nombre de participants insuffisant.

En 2024, il est prévu 16 après-midi récréatifs et 4 banquets. Le barbecue gratuit en juin et deux repas de midi de cohésion complètent le programme. Deux sorties sont prévues ; la première est prévue le 25 avril sur DABO, la seconde est en préparation.

Cette année, le club qui vient de fêter ses 40 ans, va fêter les 100 ans de sa première adhérente qui a atteint cet âge depuis qu'il existe, notre amie Alma BECKER, que tous nos vœux accompagnent.





EXPOSITION JOHNNY HALLYDAY



La Municipalité de DIESEN a le plaisir de vous convier

À l'exposition consacrée à l'Idole des Jeunes

Qui se déroulera

Les vendredi 13 et samedi 14 septembre 2024

De 8h à 18h à la Mairie de Diesen

DISQUES

CD - DVD

PHOTOS

LIVRES

CARTES POSTALES

GOODIES



INÉDIT



**ENTRÉE
GRATUITE**



Le TRIO DES LÉGENDES

Avec la participation exceptionnelle
de **JOHNNY VEGAS**, sosie officiel
du chanteur,

Et des **VIEILLES CANAILLES BIS !**

**Présents le vendredi 13 septembre, à
14h, pour l'inauguration officielle de
l'exposition !**

**Rendez-vous est donné
Place MARIE-CURIE**



JOHNNY VEGAS
30 ans de carrière
2400 concerts

Une page est tournée !

Ce dimanche 11 février 2024 à 11h00 la TAR5, la tour aéroréfrigérante de 122 mètres de haut de la Centrale Emile Huchet de Saint-Avold s'est couchée en quelques secondes ! Une étape symbolique dans le cadre de la transition du site vers un projet d'hydrogène : Emil'Hy.

Monsieur Le Maire Gabriel WALKOWIAK, après avoir participé à plusieurs réunions de préparation, a été invité par **GazelEnergie** à assister au plus près à cette opération.



Sur mon réseau Transavold
JE PRÉPARE LA RENTRÉE 2024 • 2025
et mon Pass scolaire

POUR TOUTE NOUVELLE DEMANDE
ET RENOUELEMENT DE MON PASS SCOLAIRE

DU 01 JUILLET AU 22 SEPTEMBRE
Inscription sur la boutique en ligne

En cas de problème, rendez-vous :



Agence Transavold
Maison de la Mobilité
Saint-Avold

Point de vente Transavold
Maison France Services
Morhange



POUR ACCÉDER
À LA BOUTIQUE EN LIGNE ◀



www.transavold.com

TRANS
AVOLD.
LA SYNERGIE DES MOBILITÉS

REPUBLIQUE
FRANÇAISE

France
services

Communauté d'Agglomération
Saint-Avold Synergie

Source d'Initiatives
NATURELLEMENT



Assemblée Générale



La chorale paroissiale St Joseph a tenu son Assemblée Générale le 13 février en mairie en présence de Monsieur le Maire et Madame et Messieurs les adjoints. La présidente remercie les membres présents. Elle tient à observer une minute de silence en mémoire de **Monsieur Victor OULERICH**, membre de la chorale, décédé en octobre dernier. Elle remercie également la municipalité pour la subvention votée en faveur de la chorale. Après les contrôles des finances faits par les réviseurs de caisse, quitus est donné au comité en place, à l'unanimité des présents.

Le nouveau comité reste identique à 2023 :

Présidents d'honneur : Monsieur l'Abbé Cosmas EGBIGBLI et Monsieur Le Maire Gabriel WALKOWIAK, Chef de Chœur-organiste : Jean-Luc ZIMMER, dirigeante : Ursule VOITELET, présidente active : Raymonde LAURENT, vice-présidente : Bernadette KALTENBACH, secrétaire : Mathilde THIEL, secrétaire adjointe : Diane RESLINGER, trésorier : Patrick LAURENT, trésorière adjointe : Aline URBANZAC, réviseurs de caisse : Arlette RESLINGER et Jean-Claude JOFFROY, Membre : Antoine MACCAGNO.

Les répétitions ont lieu le vendredi soir à Porcelette. Les chorales de Porcelette et Diesen se sont associées pour les répétitions, l'animation des messes dominicales, de mariage ou d'enterrement et les fêtes.

Pour 2024, la cotisation reste fixée à 20€/an. L'effectif actuel est de 11 membres actifs.

**La chorale
recherche
ardemment de
nouvelles voix !!!**

Avis aux amateurs !





Carnaval à l'École Rouget de l'Isle

Le 13 février 2024, l'école de DIESEN a fêté mardi gras. Les enfants ont pour l'occasion mis leurs plus beaux déguisements. Les enseignants et le personnel communal, avec Catherine LUCAS (garderie-cantine) et Corinne ROLSHAUSEN (ATSEM), ont aussi joué le jeu en venant déguisés pour donner à cette journée une allure festive. Un goûter de carnaval a été organisé par les parents d'élèves le vendredi 16 février afin de prolonger la fête, mais aussi pour fêter le dernier jour de classe avant les vacances d'hiver.





La Maison des Aidants

La Maison des Aidants « La Parenthèse » recherche des bénévoles !

Lieu d'accueil, d'écoute, d'orientation pour tous les aidants qui accompagnent de manière courante ou ponctuelle des personnes âgées ou des personnes en situation de handicap, quels que soient la pathologie, l'âge, le régime de retraite ou encore le statut de l'aidé.



La Maison des aidants dans
l'ancien bâtiment des houillères
2 Avenue Emile Huchet - 57800 Freyming-Merlebach

Horaires d'ouvertures
Du Lundi au Vendredi
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

[Informations et rendez-vous](#)

[Tél.: 03 87 90 09 11](tel:0387900911)

Comme nous vous l'avions proposé dans le précédent numéro de notre DIESEN INFOS, ce sont 25 logements de la commune qui ont bénéficié d'une vérification de leur niveau d'isolation par thermographie (contrôle extérieur d'une habitation à l'aide d'une caméra thermique).

Après analyse des données recueillies par le conseiller **France Rénov'**, Antoine KIRVELLE de l'ADIL a réuni les propriétaires des habitations en mairie le jeudi 28 mars 2024 à 18h00, afin de leur faire part des résultats avec des explications quant aux points faibles et aux points forts des logements.

Des explications sur les techniques d'isolation et les aides financières mobilisables ont également été apportées aux intéressés.

Les photos prises lors de l'étude ont été envoyées par mail aux propriétaires qui en ont fait la demande.



Rappels pratiques

PEUT-ON FAIRE BRÛLER SES DÉCHETS VERTS DANS SON JARDIN ?

Un particulier n'a pas le droit de brûler ses déchets ménagers à l'air libre. Les déchets dits « verts » produits par les particuliers sont considérés comme des déchets ménagers. Ainsi, il est notamment interdit de brûler dans son jardin : l'herbe issue de la tonte de pelouse, les feuilles mortes, les résidus d'élagage, les résidus de taille des haies et arbustes, et les résidus de débroussaillage.



Les déchets verts doivent être déposés en déchetterie.



DIVAGATION DES ANIMAUX DOMESTIQUES

Il est interdit à un propriétaire de laisser divaguer son chien ou son chat. Un chat ou un chien en divagation dans une commune peut être alors mis en fourrière. Le propriétaire de l'animal, ou celui qui en a la garde est tenu de surveiller son animal, de nettoyer ou enlever les excréments produits par ses animaux, et de s'assurer que son animal ne génère pas de nuisances et troubles au voisinage.

NUISANCES SONORES DE 22H00 À 6H00 DU MATIN

La municipalité rappelle le droit de la population au calme entre 22h00 et 6h00 du matin.

Si vous êtes victime de nuisances sonores commises par un voisin, il est conseillé de commencer par essayer de trouver une solution amiable. Parlez avec votre voisin des nuisances sonores dont il est l'auteur pour lui faire prendre conscience des désagréments causés. Merci pour votre compréhension.



J'ENTRETIENS MON TROTTOIR

Chaque habitant doit maintenir son trottoir, son fossé et/ou caniveau en bon état de propreté, sur toute la longueur de son habitation (Règlement Sanitaire Départemental art. 32) ; balayage, désherbage (arrachage et binage) et démoussage.

La commune vous remercie pour votre effort collectif et citoyen!

Label Commune Nature

Le 14 février 2024, pour sa première participation, la commune a obtenu le label " Commune Nature " avec l'obtention de sa première libellule. Cette distinction récompense les communes qui s'engagent à préserver la nature, améliorer la qualité des eaux, accroître la biodiversité, en faisant le choix d'une politique zéro produit phytosanitaire. La commune ayant déjà adopté plusieurs pratiques dans ce sens (tonte raisonnée, désherbage thermique, plantations de fleurs et d'arbustes vivaces...), cette distinction vient compléter le label honorifique déjà obtenu par le SAGE pour la qualité de son ruisseau et de sa zone humide (DIESENBACH).



DÉCLARATION DOMICILIAIRE

Afin d'appréhender les besoins communaux (école, gestion de distribution des sacs de tri), faciliter la mise en œuvre des plans d'urgence (canicule, crise sanitaire, évènements naturels,...), et prendre des décisions adaptées à la commune, il est nécessaire de déclarer en mairie tout changement de domicile :

- emménagement dans la commune,
- changement de domicile dans la commune,
- déménagement dans une autre commune,
- naissance ou accueil d'un nouveau membre au foyer,
- placement en EPHAD,
- décès d'un membre du foyer.

Nous vous remercions pour votre compréhension.



INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Nous vous rappelons que pour être en mesure de voter aux prochaines élections, il est nécessaire de vous inscrire sur les listes électorales.

L'inscription peut être réalisée en mairie ou en ligne :

<https://www.elections.interieur.gouv.fr/mes-demarches/je-minscris-sur-listes-electorales>.

Centrale Emile Huchet - Projet Emil'Hy

Le lancement de la concertation publique sur le projet Emil'Hy a réuni les élus et les responsables de GazelEnergie (RL du 22.02.2024).

La Centrale Emile Huchet est un site en pleine reconversion. Un groupe fonctionne toujours au charbon, mais la plateforme est vouée dans un avenir proche à se muer en vaste pôle accueillant une usine versant dans la chimie verte, une chaufferie bois énergie, un stockage de pellets de bois et de batteries de stockage électriques. Surtout, **GazelEnergie** propriétaire de l'usine, souhaite investir dans une usine de production d'hydrogène renouvelable et bas carbone, avec un projet baptisé Emil'Hy.

D'ici 2030 et en deux phases, dont la première est prévue à l'horizon 2027, la centrale aura une capacité de production de 56 000 tonnes d'hydrogène par an. La première étape est une concertation publique, série de réunions et de rencontres avec les habitants du secteur, afin d'expliquer en détail les enjeux techniques et environnementaux d'un projet « dont les deux objectifs principaux sont l'emploi et la réindustrialisation des territoires » a précisé Jérôme Ladrière, directeur du développement chez **GazelEnergie**. L'exploitant de la Centrale doit investir 780M€ pour mener à bien ce projet réalisé avec GRTGaz gestionnaire d'un réseau souterrain qui permettra notamment d'acheminer l'hydrogène vers la Sarre voisine. (www.concertation-emilhy.fr).

De gauche à droite :
Romain Deshayes,
Salvatore COSCARELLA,
Jérôme LADRIERE,
René STEINER,
Antonin ARNOUX,
Emmanuel SCHULER
Gabriel WALKOWIAK,
Camille JAFFRELO.





MISSION SOLIDARITÉ DE L'ONaCVG

L'ONaCVG et plus particulièrement le service départemental, accompagnent ses ressortissants dans les périodes compliquées de la vie (perte d'emploi, décès du conjoint, maladie, handicap, vieillissement). Le service apporte notamment un soutien financier afin de leur permettre de surmonter leurs difficultés.

Les ressortissants de l'ONaCVG sont principalement :

- ⇒ les personnes actives ou retraitées titulaires de la carte de combattant et/ou d'une pension militaire d'invalidité de guerre ainsi que leurs veuves,
- ⇒ les pupilles de la nation (mention apposée sur leur acte de naissance intégral),
- ⇒ les Harkis et leurs veuves.

L'aide se décline sous plusieurs formes :

- **une aide d'urgence** : chèque service permettant d'acheter des denrées alimentaires, vêtements ou paiement de factures d'énergie,
- **une aide financière**, après présentation d'un dossier social devant une commission, permettant d'aider (en complément des dispositifs existants) : une veuve à surmonter la période d'attente des reversions en cas de décès du ressortissant, paiement de dettes (loyer, énergie, paiement des frais médicaux sur le reste à charge après participation mutuelle et sécurité sociale, paiement des aides ménagères en complément de l'APA ou des caisses de retraite, au paiement des frais liés au maintien à domicile (télé alarme, portage de repas, aménagement de l'habitat dans le cadre du handicap lié à la maladie ou à l'âge).

Pour tout renseignement : n'hésitez pas à contacter l'ONaCVG :

Madame FRIANT Sabrina, assistante sociale : 03 72 48 05 20 / 06 66 36 87 75
(du lundi au mercredi) et par mail : sabrina.friant@onacvg.fr

Mesdames VIEGAS Aissia et DALSTEIN Claude : 03 87 34 78 99 / 03 72 48 05 17
(du lundi au vendredi) et par mail : aissia.viegas@onacvg.fr et
claudedalstein@onacvg.fr

Service départemental de la Moselle
Office National des Combattants
et Victimes de Guerre
Cité administrative - Rue du Chanoine Collin
CS 71075 - 57036 METZ CEDEX



Repas dansant de Carnaval L'âge d' r



Malgré l'absence de plusieurs participants pour cause de maladie, ce sont quelques 90 personnes qui ont honoré de leur présence, le premier repas dansant de l'année le 22 février 2024. Sur des rythmes plus ou moins endiablés, tous ont savouré sans réserve les délicieux plats concoctés par l'équipe de notre amie Josiane. Goupil le renard et Grandes Oreilles le lapin ont à nouveau capté l'attention de l'auditoire, conquis par leurs histoires drôles.

De l'avis de tous, ce fut un bel après-midi, animé par le riche programme musical de notre amie Sarah, qui les a égayés pendant quelques heures, qu'ils soient danseurs ou non.





VIEILLIR AVEC LE SOURIRE

- Réseau associative départemental
- Promotion du bien vieillir et en bonne santé
- Aide à prévenir et retarder les effets néfastes du vieillissement
- Activités ludiques et conviviales
- Aide à rompre l'isolement
- Près de 300 structures adhérents regroupant 16000 séniors



3 place Saint Martin
57000 METZ
Tél : 03 87 65 49 00

federationseniormoselle@gmail.com

Mémoire : jeux et entraînements ludiques pour entretenir ses neurones.

Évasion à domicile : voyages, relaxation, partages de souvenirs avec la réalité virtuelle.

Prévention routière : actualisation des connaissances, adaptation de la conduite face aux dangers de la route.

Secourisme : aménagement de son habitat, sensibilisation aux gestes de premiers secours.

Fracture numérique : communication (e-mails, réseaux sociaux), navigation en toute sécurité sur Internet.

Prévention des chutes : amélioration de l'équilibre, renforcement musculaire.

Gym douce : amélioration de la souplesse, la coordination, l'équilibre et la capacité musculaire.

Chorégraphies seniors : danse en position assise ou debout.

Marche : sport doux et accessible à tous préservant vos articulations.

Journée du patrimoine : découverte d'un lieu chargé d'histoire lors de cette journée conviviale et constructive.

Olympiades : matinée sportive, compétition à travers plusieurs activités, après-midi détente et conviviale.

Comité Seniors et Sports : pratique d'une activité sportive hebdomadaire (tarifs disponibles auprès de la FSM).

Et bien d'autres activités à découvrir...



Assemblée Générale



Le vendredi 23 février 2024 s'est déroulée l'Assemblée Générale des « Anciens de Diesen Football Loisirs » en mairie de Diesen.

Voici la composition du comité pour 2024 :

Président : Raymond DOUL, Président d'Honneur : Gabriel WALKOWIAK, vice-président : Malik EL HADOUTI, trésorier : Thierry KIRCHMANN, trésorier adjoint : Philippe SIMON, secrétaire : Sandrine CAGGIANELLA, secrétaire adjoint : Florian RINGLER, assesseurs : David BIRGENSLER, Thomas BERTRAND, Angelo URDO, Tony CAGGIANELLA, Christian COURSON, Calogero DI SALVO, Carlos GROSSI, Valentin SIMONET, Pierre SKORUPINSKI.



Le club recherche de nouveaux joueurs. Si vous êtes intéressé(s) merci de téléphoner au 06 24 85 24 18.

Pour l'année 2024, Les feux de St Jean, le cinéma en plein-air et le challenge Simon initialement prévus, n'ont malheureusement pas pu avoir lieu à cause des intempéries. La municipalité remercie sincèrement les membres du club pour avoir tout tenté afin de maintenir ces événements.



ENTREPRENEURS, LES SOLUTIONS POUR RÉUSSIR ROULENT EN LORRAINE

Le Bus Entrepreneurial Pour Tous va à la rencontre des entrepreneurs des quartiers, les accompagne, les oriente vers des solutions locales adaptées au besoin de leur projet de création, de reprise ou de développement d'entreprise.

www.bus-tousentrepreneurs.fr

07 81 70 41 19 | benjamin.milazzo@bge-alsace-lorraine.fr

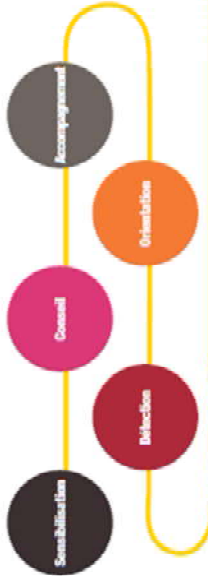


ENTREPRENEUR
quartiers

VOUS ÊTES INTÉRESSÉ(E) PAR LA CRÉATION OU LE DÉVELOPPEMENT DE VOTRE ENTREPRISE, LES ÉQUIPES DU BUS DE L'ENTREPRENEUR POUR TOUS ROULENT DANS TOUTE LA MOSELLE ET VIENNENT À VOTRE RENCONTRE !

Embarquez dans l'aventure du bus et retrouvez à bord :

- Une équipe de professionnels de la création d'entreprise pour répondre à vos questions.
- Des solutions de financement adaptées à votre projet.
- Un coaching et un suivi individualisé à tous les étapes de votre développement.
- Un accès facilité aux partenaires de l'accompagnement à la création d'entreprise.
- Des rencontres avec des entrepreneurs, des experts de la création, des acteurs de votre quartier.
- Un environnement créatif et stimulant : ateliers autour de la création, témoignages d'entrepreneurs, événements thématiques, formations, paratage.



Le Bus de l'Entrepreneurial Pour Tous est itinérant, pour suivre en direct son parcours, pour prendre rendez-vous avec le chef de projet Bus, retrouvez-nous sur notre site.

www.bus-tousentrepreneurs.fr

Benjamin Milazzo

Chef de projet Bus Entrepreneurial Pour Tous

BGE Alsace-Lorraine

benjamin.milazzo@bge-alsace-lorraine.fr

07 81 70 41 19

Le présent document est un document d'information. Il ne constitue ni offre ni recommandation de placement.



Assemblée Générale du Club Épargne L'Écureuil

Le 29 février 2024, plus de 60 personnes ont assisté à l'Assemblée Générale. Après le mot de bienvenue du Président, la secrétaire a énuméré les différentes manifestations du Club, à savoir le 20 mai une sortie aux grottes de Han, la marche du 5 mai, le 13 août le vide-grenier prévu initialement le 6 août mais reporté à cause de la météo (70 exposants étaient présents), le 7 septembre sortie à Vianden et le 19 novembre le Beaujolais nouveau avec 100 convives.

Il est à noter aussi que le club a donné un coup de main aux brioches de l'amitié.

La trésorière fait le bilan financier qui révèle un solde positif de plus de 4 000€, dont quitus a été donné par les réviseurs aux comptes.

Après la démission du comité, un nouveau membre rejoint l'équipe qui est réélue à l'unanimité.

Le Maire Gabriel WALKOWIAK a tenu à féliciter tous les membres pour leur implication et leur participation active dans la vie de la commune.





Changement d'adresse

Le bureau d'accueil et d'informations de Sarreguemines sera prochainement transféré dans les locaux du Centre Communal d'Action Sociale .

Cette décision s'inscrit dans une démarche d'amélioration du service public, en rapprochant deux instances visant à accompagner un public souvent commun.

Depuis le 3 avril 2024, le bureau d'accueil de la Banque de France sera ouvert au public, au **5 rue de la Paix**, à Sarreguemines les lundi, mercredi et vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30.

L'accueil ne s'effectuant que **sur rendez-vous**, les usagers peuvent se rendre au préalable sur le site internet de la Banque de France : www.banque-France.fr rubrique Particuliers, ou téléphoner au **3414**.



Téléchargez dès maintenant
l'application mobile du Sydem



Disponible sur
App Store



DISPONIBLE SUR
Google play

Facilitez-vous le tri
avec Sydem'app !

NOUVELLE FONCTIONNALITÉ
Les consignes de tri
de votre collectivité
en ligne sur la Sydem'app !

mary's

Nouveauté MARY'S

Tous les mardis livraison de repas (sur DIESEN)

3 formules disponibles

Entrée + plat
Plat + dessert
Entrée + plat + dessert

Pour tout renseignement

☎ 06 09 65 58 61 infoconso.marys@gmail.com

Les 100 ans d'Alma Becker

L'âge d'  r

Le 5 mars, l'Âge d'Or, club des seniors de DIESEN, a fêté comme il se doit l'anniversaire de la première centenaire de l'association en 40 ans d'existence. Présent parmi la nombreuse assistance pour cet événement, le Maire Gabriel WALKOWIAK, a fait son éloge et lui a remis la médaille d'honneur de la ville.

Alma est Allemande de naissance. Elle a vu le jour au bord du lac de Constance, le lundi gras de l'année 1924, autrement dit ROSENMONTAG chez nos cousins germains.

Elle s'est mariée en 1946 avec un Français. Ils se sont installés en 1948 en France. Elle a eu 4 enfants, 10 petits-enfants et 15 arrière-petits-enfants sont venus agrandir la famille.

Aimant les chats et les plantes, et tout particulièrement les Amaryllis, sa fleur fétiche. Sachant s'entourer d'amis, elle est toujours d'humeur égale, souriante et avenante.

Les années ne semblent avoir aucune prise sur elle. Au sein de l'Âge d'Or, elle danse encore le madison et la valse lente, mais les danseurs autour d'elle ne la quittent pas des yeux, prêts à intervenir si besoin était.



Assemblée Générale du Conseil de Fabrique

Les membres du Conseil de Fabrique, réuni le 21 mars dernier, ont examiné les comptes annuels de 2023 et le budget prévisionnel de 2024.

Les dépenses les plus importantes sont celles du chauffage (gaz), l'assurance, les réparations de la chaudière, l'entretien et les versements à l'Evêché.

Les recettes proviennent des quêtes, des casuels versés par les familles lors des enterrements et des mariages, et les dons.

Grâce à de généreux donateurs, le bilan 2023 est positif.

Le budget prévisionnel de 2024 est présenté en équilibre.

Des travaux de peinture seront réalisés cet été dans le sous-sol de l'église par les bénévoles du Conseil de fabrique.

La municipalité et le Conseil de Fabrique ont programmé des travaux importants, notamment la réfection d'une fissure importante sur une des parois extérieures de l'église.

Monsieur Le Maire remercie Le Président du Conseil de Fabrique et son comité pour leur participation financière.

Les membres sont les suivants :

Le Maire Gabriel WALKOWIAK et L'Abbé Cosmas EGBIGBLI sont membres de droit.

Jean-Claude JOFFROY Président, Solange LUDWIG Secrétaire, Raymonde LAURENT trésorière, Aline URBANZAC et Sébastien CLAVELIN sont membres.



Assemblée Générale de l'UNIAT

Le 14 mars 2024, les 25 membres de l'UNIAT dûment convoqués se sont réunis en mairie. Après le mot de bienvenue de la Présidente Jacqueline SACI, une minute de silence a été observée suite au décès de notre ami André WEBER. Le trésorier a informé l'assemblée d'un solde positif sur les comptes. Un repas convivial a eu lieu le samedi 13 avril 2024 au WOK à Creutzwald. Les membres ont exprimé leur souhait d'avoir la visite d'un responsable de SARREGUEMINES. Après démission du comité, une nouvelle élection reconduit le comité actuel dans son intégralité, à l'exception de Nadine PROS, qui est remplacée par Michel FAUCONNIER.

À savoir : Président d'honneur : Gabriel WALKOWIAK Maire de la commune, Présidente : Jacqueline SACI, vice-Président : Edmond COURS, Secrétaire : Marie-Christine WITZ, trésorier : Pascal DERVAUX et les assesseurs.



La CPTS Vallée de la Nied vous aide à la création de "Mon Espace Santé"

*Ce carnet de santé numérique sécurisé
contient vos données de santé*

Vos comptes
rendus
d'examens
(ville-hôpital)

Vos
résultats
d'analyses

Vos
ordonnances
et synthèses
médicales

Votre
carnet
vaccinal

mon
ESPACE
SANTÉ

Je stocke
mes
documents
santé

Je suis acteur de ma santé

Je contrôle
l'accès et le
partage de mes
informations

Je trouve
les sites et
les
applications
de santé

J'échange par
messagerie
sécurisée avec
mes
professionnels
de santé

Prenez RDV auprès de la CPTS au 03 55 81 00 68

Logo de la CPTS Vallée de la Nied

mon
ESPACE
SANTÉ

ASSURANCE
SOCIALE
L'Assurance
Maladie
MOSELLE

MINISTÈRE
DE LA SANTÉ
ET DE LA PRÉVENTION
Liberté
Égalité
Fraternité

ms
santé
famille
retraite
services

CPTS
Vallée de la Nied
UN COLLECTIF DE MÉDECINS ET DE PARAMÉDIERS

Le 16 mars 2024, l'association le Foyer Culturel de Diesen en collaboration avec la commune, a eu l'honneur d'accueillir Noël WALTERTHUM auteur-compositeur interprète bien connu en Moselle-Est et résident de notre commune. Lors d'une soirée concert intimiste et chaleureuse intitulée « le temps d'une chanson », l'artiste y a interprété les plus beaux titres de Georges MOUSTAKI, le célèbre auteur de « Ma liberté », disparu en 2013, mais aussi des créations personnelles extraites de ses albums publiés. Il a été accompagné par Marina KAVTARADZE au piano, pour un voyage musical et poétique. Merci encore à tous les participants.

L'album de
Noël WALTERTHUM
« un souffle » est
disponible sur demande
au 06 88 05 36 53
ou
n.walterthum@gmail.com





Journée des artistes

Le 24 mars 2024, nos artistes et artisans locaux ont pu exposer leurs créations lors d'une exposition qui s'est déroulée dans notre foyer communal. Une belle surprise pour les habitants et visiteurs des communes voisines en découvrant la qualité et la diversité des œuvres et créations produites par nos artistes locaux.

Pour la 4ème édition de cette exposition, nous avons pu accueillir une dizaine d'artistes avec Marie-Annick KARDACH et Sylvie BARO pour la peinture sur toile et la fabrication de sujets décoratifs en céramique, Sabrina PILLONI et René VINGTANS pour la photographie, Laure DE MAESTRI ainsi que les jeunes Iris COURTE (11 ans), Lilou BAYAR (16 ans) et Mila BAYARD (12 ans) pour le dessin, Virginie CHARMEUX (« Les bricoles de Virginie ») pour la fabrication artisanale d'accessoires en tissu, Anaïs BORCHERS avec la fabrication de bougies et Edmond COURS avec des sujets en bois.

Les visiteurs venus en nombre ce jour-là, ont pu échanger sur les différentes œuvres exposées, tout cela dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

Le Maire Gabriel WALKOWIAK a tenu à remercier vivement tous les exposants et particulièrement les plus jeunes artistes (Iris, Mila et Lilou), en leur offrant un livre afin de les encourager dans le perfectionnement de leur talent déjà prometteur !



Chasse aux œufs à l'école

Le 26 mars 2024, une certaine effervescence a régné dans la cour de récréation de notre école. Les élus ont aidé le lapin de Pâques à cacher ça et là, des œufs et lapins en chocolat. Les élèves de maternelle et de primaire se sont précipités dans la cour, se penchant pour fouiller sous les bancs, grimpant sur les jeux et revenant les bras chargés pour déposer leur butin qui sera ensuite partagé équitablement entre tous les participants.



Chasse aux œufs de l'A.E.D.

Le 1er avril 2024, lors de la traditionnelle chasse aux œufs organisée par l'Association des Enfants de Diesen, plus d'une cinquantaine d'enfants ont participé à cet évènement dans un esprit festif malgré une météo capricieuse. Le défi de cette année était d'aider le lapin de Pâques à retrouver notre cloche qui s'était égarée dans la forêt. Avec l'aide « d'Alice », les enfants ont dû résoudre des énigmes et trouver des indices afin de retrouver le lapin. Les chocolats ont pu ensuite être distribués aux enfants qui ont pris plaisir à décorer à nouveau la maison du lapin. Les enfants ont également fabriqué un enclos pour accueillir plusieurs lapins. Plusieurs stands et animations sont venus parfaire cet après-midi avec un petit « vide-terrier » organisé au profit de l'association, un stand de bonbons et autres sucreries, mais aussi de la petite restauration. Un plaisir partagé pour petits et grands.





Cross Scolaire

Le 9 avril 2024, c'est notre école « Rouget de Lisle », en collaboration avec les enseignants, la commune et Monsieur ROMANZI de l'USEP, qui a organisé le traditionnel cross scolaire intercommunal. Cette rencontre sportive s'est déroulée sur le terrain de football et aux abords du foyer communal avec la participation de 240 écoliers venant de 5 écoles : DIESEN, PORCELETTE, VASBERG, HAM-SOUS-VARSBERG et GUERTING.

Les circuits proposés allaient de 800m à 1400m avec des départs échelonnés.

Bénévoles, parents d'élèves, enseignants, élus, et police intercommunale, tous étaient à leur poste pour assurer la sécurité, le respect et le bon déroulement des parcours ainsi que le stand restauration.

Les différentes courses terminées, les élus locaux présents ont pu remettre les médailles individuelles aux gagnants, et les élèves de Diesen ont obtenu de très bons résultats avec 6 médailles :

- Malone STELLA « Médaille d'or » (CE2)
- Romane MULLER « Médaille de Bronze » (CM1)
- Abdel ABDELLAOUI « Médaille d'Or » (CM1)
- Léon SCHAUB « Médaille d'Argent » (CM1)
- Gabriel LADIN « Médaille d'or » (CM2)
- Léo METTLING « Médaille d'argent » (CM2)

Malgré les conditions météorologiques mitigées ce jour-là, ce fut un immense plaisir d'admirer ces écoliers, filles et garçons « se donnant à fond » pour le sport, pour une satisfaction personnelle doublée d'un esprit collectif et l'exploit d'aller jusqu'au bout !

Un grand bravo à tous les élèves pour leur participation !





Pourquoi une place Marie-Curie?

C'est le 13 avril 2024, en présence du Député Alexandre LOUBET, du Conseiller départemental Emmanuel SCHULER, des membres de la commission « Égalité Femme-Homme », les conseillers municipaux, les membres du Conseil Municipal des Jeunes, les Présidents d'association et les habitants de la commune, que la place centrale attenante au City Stade a reçu officiellement le nom de « **Place Marie Curie** ».

A l'initiative de notre Maire qui est vice-président de la communauté d'agglomération de Saint-Avold Synergie et co-Président de la commission « Egalité Femme-Homme » le choix de la dénomination s'est faite après consultation des Diesenoises et des Diesenois.

Pourquoi une place « **Marie-Curie** » ? Comme l'a rappelé Monsieur le Maire dans son discours inaugural, l'égalité Femme-Homme est trop souvent bafouée. En France, seulement 2 % des rues portent des noms de femmes ; 6 % des femmes sont citées dans les manuels et 5 % occupent un poste de direction. L'attribution d'un nom de rue, d'une place est donc porteuse de sens ».

Marie Curie est une pionnière et une grande figure de l'histoire : 1^{ère} femme Prix Nobel, 1^{ère} femme Professeur à l'Université, 1^{ère} femme entrée au Panthéon.

A l'issue de l'inauguration, les invités ont été conviés à partager le verre de l'amitié en mairie et ont pu découvrir, par la même occasion, une exposition réalisée par les élèves de notre école autour du thème de « l'Égalité Femme-Homme ».





Une Rose Un Espoir



Le 27 avril 2024, pour la 10^{ème} année consécutive, les généreux motards de l'association « Une Rose, Un Espoir » emmenés par leur formidable Président Sébastien CRUMBACH, ont été accueillis dans notre beau village.

Le Maire Gabriel WALKOWIAK, les élus, les enfants du **C**onseil **M**unicipal des **J**eunes, les Présidents d'Association et leurs comités, les enfants de notre école et les habitants, attendaient avec impatience l'arrivée des « By'cœur ».

Un accueil à la hauteur de l'évènement : une magnifique banderole de bienvenue tenue par les jeunes, une musique de circonstance, un café-gâteaux pour les reconforter, le tout sous les « bravos » soutenus par la foule.

Notre Maire leur a adressé un vibrant message d'accueil et leur a rendu hommage pour leur extraordinaire implication pour la lutte contre ce terrible fléau qu'est le cancer.

Cette année, les « By' cœur » ont récolté la somme de 38 500 € dans notre secteur. La remise du chèque s'est tenue le 18 mai 2024 à l'Espace Detemple à L'HOPITAL.

Un grand merci à tous ces motards bénévoles ainsi qu'aux généreux donateurs de notre commune.





Commémoration du 8 mai 2024



Le 8 mai 2024, la commune a commémoré le 79^{ème} anniversaire de la victoire sur le nazisme et la fin de la seconde guerre mondiale en 1945. Comme le veut la tradition, une cérémonie s'est déroulée devant le monument aux morts. Les élus, les représentants des Corps Armés, les Pompiers, la police intercommunale, les Anciens Combattants et Parachutistes de Ham-Sous-Varsberg, les membres du Conseil Municipal des Jeunes, les représentants du monde associatif, les enfants de notre école et les habitants, ont été invités pour rendre hommage aux victimes de cette guerre. Cette année, ce sont les enfants du Conseil Municipal des Jeunes qui ont eu l'honneur d'effectuer la levée des couleurs, symbole fort pour le devoir de mémoire. Après la lecture du message du ministre des armées, une gerbe a été déposée au pied du monument par les officiels, entourés des représentants de la Gendarmerie et des Pompiers. Des roses ont aussi été déposées par les enfants du Conseil Municipal des Jeunes. Une minute de silence a été respectée à la mémoire des morts pour la France. La Marseillaise a été chantée par la chorale de Diesen-Porcelette et les élèves de CM1-CM2 accompagnés de leur enseignante. La cérémonie a aussi été marquée par la présence de « l'Association pour le Souvenir des Armée Française et Alliées » (ASAF), avec ses GI's en tenues d'époque, à bord de leurs Jeep et avec leurs équipements comme lors du débarquement du 6 juin 1944. Une « batterie-fanfare » parfaitement exécutée par des membres de l'Harmonie de Porcelette est venue rehausser cette belle cérémonie.



Commémoration du 8 mai 2024 (suite)

Extrait du discours de Monsieur le Maire lors de la commémoration :

«C'est un « **honneur redoutable** », pour un maire dont l'âge lui a épargné les épreuves de la guerre, vécues par les générations précédentes que d'apporter le témoignage de la « **Reconnaissance de la Nation** », à celles et ceux qui ont accepté de verser pour elle... leurs larmes et leur sang. Aussi, c'est avec une réelle émotion, beaucoup d'**humilité** et de **respect**, que je vous souhaite la bienvenue dans notre belle mairie, cette maison qui nous rassemble sous le ciment des mots « **Liberté, Egalité, Fraternité**» ! Faisons nôtre, la « **Déclaration Universelle des Droits de l'homme** » et du **citoyen de 1948**, directement issue de cette **victoire éclatante sur le Totalitarisme**, et qui, dès son premier article ; affirme contre toutes les dictatures du monde, « tous les hommes sont **libres et égaux en Dignité** et, en **Droit** ! » Aujourd'hui, nous sommes réunis de manière solennelle, pour rendre hommage aux « **Anciens Combattants** », nous témoignons notre **reconnaissance éternelle** à toutes les femmes et à tous les hommes, venus d'horizons et de pays différents, «morts pour la France», pour notre « **Liberté** », pour notre « **Paix** » ! Pour « l'Histoire », le 20^e siècle restera-t-il seulement celui des «Horreurs» ? Après l'hécatombe de 14/18, les survivants étaient tous persuadés, que ce « massacre » **servirait de leçon à l'humanité toute entière**, et, qu'une pareille « **tuerie** » serait la dernière, que les humains, ne commettraient plus jamais de pareilles atrocités ! Ils en étaient tellement convaincus, qu'ils déclarèrent que celle-ci, serait la « **Der des Der** » ! La toute dernière ! Et pourtant, à peine 20 ans plus tard, une nouvelle tragédie s'est déclarée ! Le « **cri du cœur** », «**plus jamais ça !**» de 1918 n'aura été qu'un « vœu pieux »... une véritable insulte à la « **mémoire** ! ». C'est ainsi, que depuis 79 ans, notre mémoire collective, porte le **deuil de 52 millions de victimes** !

N'oublions pas, que chaque guerre qui tue encore dans le monde, chaque enfant, chaque femme, chaque homme qui meurt dans un bombardement ou dans un attentat, est une **injure**, une **trahison** faite à la **mémoire des victimes** que nous honorons aujourd'hui ! Ne l'oublions jamais, la **Liberté**, la **Paix**, la **Démocratie**, sont des valeurs fragiles, qui contrairement aux privilèges, se méritent et, qu'il faut sans cesse défendre, car elles sont toujours susceptibles d'être remises en cause, par la folie de certains hommes ! Oui, se **souvenir**, pour transmettre, rester vigilants et défendre « coûte que coûte », **nos valeurs**, est notre **DEVOIR ! Vous les Jeunes**, qui êtes nombreux aujourd'hui, aux côtés des « **Anciens Combattants** », vous, qui prenez progressivement, en grandissant, la responsabilité de la France, face à tout relent de Haine, de Fanatisme, de Lâcheté, **INDIGNEZ-VOUS !** Car chacun sait, que pour être digne du « **nom d'homme** », il faut s'indigner, lorsque quiconque s'attaque à la « **Dignité Humaine** » ! **Agissez toujours**, soyez **fiers d'être français**, soyez **dignes de nos aînés**, soyez **reconnissants** envers celles et ceux qui nous ont défendu et nous défendent, en France et partout dans le monde. Mesdames et Messieurs, les « **Anciens Combattants** », je souhaite m'adresser directement à vous, vous qui êtes toujours à nos côtés, dans ces moments « **d'émotion** » ! Vous avez tout notre **respect** et notre **admiration** pour ce que vous avez réalisé, mais aussi, pour ce que vous continuez à faire... Relayer inlassablement ce « **devoir de mémoire** » ! Car la connaissance de l'Histoire est la meilleure **prévention** contre la tentation de **divisions inutiles**, comme des égarements, dans des chemins qui ne seraient pas ceux de la **Paix** et la **Liberté** ! Pour que l'un des plus « grand **Bonheur** » de l'Homme soit de **naître**, de **vivre**, et de **mourir sans connaître la guerre** ! Avec la « **ferme volonté** » que la chaîne de la mémoire ne s'interrompe jamais ! « **Vive la République, Vive la France, Vive l'Europe et vive la Paix !** ».

Soyez heureux !

Un parcours unique

12 séances prises en charge ainsi que 3 bilans, sans reste à charge!



Renforcement musculaire adapté, circuit-trainings, atelier équilibre, Pilate, boxe...

Votre contact
Solène

Enseignante Activité
Physique Adaptée

03 87 00 67 52

sport-sante.stavold@grape-sos.org



N'hésitez pas à la contacter
pour toute question
Possibilité de rendez-vous
sur Doctolib

Doctolib

Saint-Avold

UNE MAISON SPORT SANTE
accessible pour les patients
sur prescription médicale

Carré Mertzelle rue Poincaré
à Saint-Avold



PRESCRIPTION
m@ouv

GroupesOS
Santé



Intervention de Monsieur le Maire en soutien aux salariés de Gazel'Energie

Le 17 mai 2024, le Maire Gabriel WALKOWIAK était présent pour apporter son soutien aux salariés de la Centrale à charbon Émile Huchet, lors d'une réunion de crise qui s'est tenue sur le site de **GazelEnergie** .

Sur l'invitation de Salvatore COSCARELLA, Président de l'agglomération de Saint-Avold Synergie, les élus du territoire, du département et de la région, ont pu rencontrer les salariés, dont l'inquiétude est croissante face aux incertitudes concernant les projets futurs, importants pour l'avenir de la Centrale : la conversion à la biomasse et la production d'hydrogène.

Tous les élus présents ce jour ont unanimement apporté leur soutien aux salariés afin de sauver leur outil de travail et leur emploi...





Kermesse de l'A.E.D.

Le lundi 20 mai, l'amicale des enfants de Diesen a organisé sa traditionnelle kermesse annuelle. Dès 12h, les visiteurs étaient nombreux afin de profiter de la restauration chaude qui a eu un franc succès ce jour-là. Les nombreux stands de jeux organisés et tenus par les jeunes de l'association **l'A.E.D. 2.0** ont été accessibles à partir de 13h et sans interruption jusqu'au soir. Des jeux de groupe ont également été proposés sous un soleil radieux. L'Assemblée Générale de l'Amicale des Enfants s'est déroulée le 28 mai suivie d'une soirée barbecue et disco pour ceux qui le souhaitent. Le Président de l'association François BECK a remercié chaleureusement toutes les familles qui permettent de faire vivre cette belle association. Le Maire et les élus en ont profité pour féliciter tous les membres pour leur implication et surtout tous les jeunes membres de l'A.E.D. 2.0 qui donnent de leur temps pour faire de cet événement une journée inoubliable pour les plus petits.



Le Chef Papou en visite au collège

Monsieur le Maire Gabriel WALKOWIAK a eu l'honneur de rencontrer le Chef Papou MUNDIYA KEPANGA, mondialement connu, lors d'une visite au Collège Bergfad de HAM-SOUS-VASBERG.

MUNDIYA KEPANGA, Chef de la tribu des Hulis en PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINÉE, qui est un fervent défenseur de l'environnement engagé pour la protection des forêts primaires, a pu échanger avec les élèves, enseignants et élus présents ce jour-là, sur l'importance de protéger notre environnement et nos forêts.



Fleurissement

Le 25 mai 2024, la commune a pris ses couleurs estivales grâce aux bonnes volontés présentes ce jour-là. Les élus, des membres d'associations de la commune ainsi que des habitants, ont pris plaisir à réaliser diverses plantations et arrangements floraux sur les parterres et bacs à fleurs du village. Un café-gâteau le matin et un barbecue à midi offerts par la commune ont apporté convivialité et partage pour cette belle journée. Monsieur le Maire et les élus remercient tous ces bénévoles qui donnent un peu de leur temps afin d'embellir notre beau village !



Concours « Égalité Femme-Homme »

La commission « Égalité Femme-Homme » au sein de la CASAS, présidée par Malika ATTOU et Gabriel WALKOWIAK, a institué un projet éducatif « jeunes pour l'égalité » à destination des élèves du primaire issus du territoire. Celui-ci étant destiné à promouvoir la mixité et l'égalité filles/garçons. Trois établissements ont adhéré et participé à ce concours, dont le but était de créer une exposition sur le thème de l'égalité entre les filles et les garçons.

Notre école Rouget de l'Isle y a participé et a décroché le premier prix : **un don de 1 000 €.**

Les 46 élèves des classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 ont travaillé durant plusieurs semaines sur le projet. Le résultat de leurs travaux, une exposition de dessins, de photos, ainsi que des réflexions et leur vision de l'avenir, sont toujours visibles dans la salle des mariages de la mairie.

La commission du jury en visite dans les écoles était composée de Salvatore COSCARELLA président de la CASAS, de Gabriel WALKOWIAK et Malika ATTOU co-présidents de cette commission, d'Amandine GUERIN et de Philippe DEHLINGER, référents de la commission.

Outre les 1 000 €, Salvatore COSCARELLA, a remis un cadeau à chaque participant.

Félicitations à ces jeunes élèves et aux enseignants pour leur implication dans ce beau projet.



Aide Administrative dans votre Mairie



Votre mairie vous propose de vous accompagner dans vos **démarches administratives à réaliser en ligne**, comme par exemple :

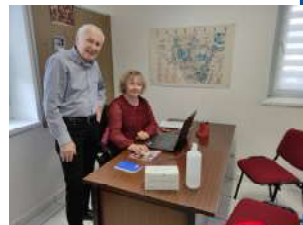
- 👉 Faire votre pré-demande en ligne pour CARTE D'IDENTITE, PASSEPORT, et prise de rendez-vous avec la mairie de votre choix (pour prise d'empreintes et retrait du titre), carte grise, et toutes démarches sur ANTS.
- 👉 Prendre des rendez-vous en ligne (DOCTOLIB, plateformes internet pour rendez-vous médicaux,...),
- 👉 Faire envoyer et suivre des dossiers, par mail ou sur internet (CAF, CARSAT, ANTS),...
- 👉 Imprimer des attestations (AMELIE/CPAM, CAF, CARSAT...)

Ce service vous est proposé sur rendez-vous tous les :

- ▶ **Lundi : 8h30 et 13h30**
- ▶ **Mercredi : 8h30 et 13h30**
- ▶ **Jedi : 8h30**

Pour **PRENDRE RENDEZ-VOUS**,

contacter la Mairie au **03.87.93.06.33**



Service des Eaux Rappel



Depuis le 1er janvier 2020, le réseau d'eau est pris en charge par la Communauté d'Agglomération, dont voici les numéros de téléphone :
(pour compteurs, fuites, factures etc...) :

CASAS SERVICE EAU : 03 87 94 67 98

CASAS URGENCE TECHNIQUE : 09 77 42 94 44

Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024

A l'occasion des jeux olympiques et paralympiques 2024 se déroulant actuellement à PARIS, une banderole a été installée sur la devanture de la Mairie en soutien à tous nos athlètes Français. Les anneaux olympiques de notre banderole ont été dessinés par les petites mains de nos **élèves de maternelle** !



Inauguration du banc de l'amitié à l'école

Les membres du Conseil Municipal des Jeunes de Diesen, ont profité de la fête de l'école, pour présenter et inaugurer un de leur projet : « le banc de l'amitié ».

Installé dans la cour de récréation, ce banc coloré qui est bien plus qu'un simple mobilier, a pour but d'encourager la bienveillance et l'empathie entre les élèves en évitant l'isolement.

Il permet aux enfants timides qui se sentent seuls et mal à l'aise pendant la récréation, de le faire comprendre sans avoir à le dire avec des mots. « Il suffit de s'asseoir dessus lorsque l'on se sent seul ou ignoré, et un copain ou une copine viendra pour vous tenir compagnie » a expliqué Kelyan WAX lors de son discours. Une manière aussi de lutter contre le harcèlement, véritable fléau dans les écoles.



Kermesse de l'école

Le 14 juin 2024, les familles des élèves de notre école Rouget de l'Isle ont été invitées pour le traditionnel spectacle de fin d'année, mais aussi pour faire la fête !

Durant plusieurs semaines, les enseignants ont fait répéter les élèves qui, le temps d'un show, sont devenus acteurs, chanteurs et danseurs. Un spectacle haut en couleurs qui a émerveillé les invités.

Le jour J, les parents d'élèves, déjà présents à l'aube, ont transformé la cour de l'école avec l'installation de chapiteaux, stands de petite restauration et animations diverses. Mais ce n'est pas tout ! Les parents d'élèves ont particulièrement gâté nos élèves, qui ont eu la surprise de découvrir, sur le terrain arrière de l'école, trois immenses châteaux gonflables qui ont fait le bonheur des petits et des grands.

Une kermesse plus que réussie grâce à l'implication et au dévouement des parents de nos élèves.

Monsieur Le Maire et la municipalité remercient vivement tous les bénévoles pour cette magnifique journée.





Commission scolaire de fin d'année

Le mardi 2 juillet 2024, les élus municipaux ont, comme à leur accoutumée, fait le tour de toutes les classes pour remettre un cadeau à chaque enfant pour clore cette année scolaire. Les plus gâtés ont été ceux de la classe de CM2 qui quittent leur belle école de Diesen pour un nouveau départ vers le collège. Ils ont eu le choix entre un dictionnaire Français, Anglais ou Allemand. Le Maire Gabriel WALKOWIAK a noté que « **ces livres seront un compagnon utile pour vos années à venir au collège, puis au lycée et lors de vos études supérieures et plus tard, pourquoi pas, dans la vie active. N'oubliez pas votre petite école où vous avez passé, vous le saurez plus tard, de si belles années** ».

Tous les élèves ont reçu un assortiment de friandises, qui a été dégusté dès la récréation par les plus gourmands...



Personnel municipal

Comme vous l'avez peut-être déjà remarqué depuis quelques semaines, Guillaume KALOUDIS agent administratif à l'accueil de la mairie depuis février 2020, nous a quitté par voie de mutation fin mars, pour s'installer dans une région dont les conditions météorologiques sont plus clémentes.

Tous nos vœux de réussite l'accompagnent dans cette nouvelle aventure personnelle et professionnelle. Nous tenons également à le remercier pour son efficacité et son amabilité pour nos administrés, dont il était très apprécié.

Nous avons le plaisir de vous annoncer que c'est désormais Corinne DALSTEIN qui le remplacera à ce poste.

Après avoir assuré le secrétariat de mairie de la commune de Hargarten-aux-Mines pendant 13 ans, son expérience évidente et ses compétences seront très appréciables au sein de notre équipe administrative, ainsi que pour nos habitants.

Nous lui souhaitons la bienvenue dans notre commune et pleine réussite dans ses nouvelles fonctions.



Vide grenier du Club Épargne

Le Club Épargne a organisé son traditionnel vide grenier le 11 août 2024, autour du foyer et sur le terrain de foot.

Une bonne centaine d'exposants se sont retrouvés dès 5 heures du matin. Le café-croissant offert a été apprécié par tous.

Le soleil étant de la partie, les bonnes affaires se sont réalisées surtout le matin.





Travaux dans la commune

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Suite à de nombreuses plaintes quant à la vitesse excessive de certains usagers des axes principaux de la commune, 3 écluses ont été installées dans la rue de la Gare, rue de Carling rue de Porcelette.



Travaux dans la commune



DISTRIBUTEUR À PIZZAS

Installation d'un distributeur à Pizzas sur le parking devant la salle communale. Ce service est disponible pour les « en-cas » jour et nuit !



ÉCOLE

Isolation des plafonds des 2 préaux de l'école afin de réduire la facture énergétique.





Travaux dans la commune

ENTRETIEN

Abattage de trois arbres pour la sécurité des promeneurs (deux arbres fragilisés aux abords du ruisseau en face du City Stade et un autre déraciné par le vent se trouvant sur le sentier pédagogique) :



Elagage des arbres de part et d'autre de la voie ferrée au niveau du pont rue de Carling, réalisé par la société CAPTRAIN.



Travaux de taille des haies et tonte des parcs.

Travaux dans la commune



AMÉNAGEMENT ET EMBELLISSEMENT

Embellissement des îlots devant la mairie et à la sortie vers Carling, avec installation de grands pots de fleurs.



Installation de 2 nouvelles pergolas et aménagements de clôtures et bordures aux entrées piétonnes de la Place « Marie Curie ».





Travaux dans la commune

HAMEAU DE LA BRUYÈRE

Réhabilitation de la chaussée au Hameau de la Bruyère.



ÉGLISE

Réparation du parvis de l'église.



Travaux dans la commune



EMPLOI DES JEUNES SAISONNIERS

Nos jeunes saisonniers ont réalisé plusieurs travaux de manière efficace, dont le nettoyage et le désherbage de toutes les allées du cimetière, des travaux de peinture, d'entretien et d'embellissement. Outre leur rémunération, Monsieur Le Maire a tenu à les remercier pour leur assiduité lors d'un goûter, en leur offrant un sac de sport et une place de cinéma.



Rappel des règlements

CIMETIÈRE

1 - Le cimetière est à tenir constamment dans un état parfait de propreté dans toutes les parties. Il est interdit de désherber dans les 48 heures qui précèdent les veilles des grandes fêtes (Pâques Toussaint). Il sera cependant possible de fleurir les tombes pendant ces 48 heures.

Le cimetière est ouvert au public du lever au coucher du soleil.

2 - Il est interdit d'amener dans le cimetière des matériaux sur des voitures attelées ou sur des automobiles, de même il est interdit d'y tailler des pierres ou de faire du mortier. Les tombes et les chemins qui se trouvent devant elles, devront être débarrassés des mauvaises herbes par les propriétaires de la tombe. Celles-ci ou d'autres immondices ne peuvent être déposés que dans les deux conteneurs en place sur le parking.

3 - Il est interdit d'amener dans les cimetières des chiens ou d'autres animaux, des bicyclettes, de passer par dessus le mur ou le grillage, de cueillir des fleurs ou de détériorer des plantes, des couronnes etc...

4 - L'accès du cimetière n'est permis aux enfants au dessous de 13 ans que s'ils sont accompagnés d'une personne adulte.

5 - Le public et notamment les titulaires de tombes sont tenus de porter constamment soin à la propreté, l'ordre, au maintien en bon état des tombes et des chemins, d'observer au cimetière une attitude et une conduite conforme au respect dû aux morts.

6 - La commune se chargera de l'entretien des allées devant les tombes sans concessionnaire ou en état d'abandon manifeste.

Les infractions seront constatées et punies conformément aux dispositions légales en vigueur.

JARDIN DU SOUVENIR

Conformément à la législation en vigueur et à la demande des familles, les cendres peuvent être dispersées au jardin du souvenir. Cette cérémonie s'effectuera obligatoirement en présence d'un représentant de la famille et d'un représentant de la commune après autorisation écrite délivrée par le Maire.

L'identité du défunt ainsi que la date de dispersion de ses cendres sont enregistrées sur un registre créé à cet effet et tenu en Mairie.

Les dépôts de tous ornements ou objets funéraires sont interdits sur l'emprise du jardin du souvenir qui est entretenu par les services municipaux.

COLOMBARIUM

Art. 1 : Le columbarium est divisé en cases destinées à recevoir uniquement des urnes cinéraires.

Art. 2 : Les cases sont réservées aux cendres des corps des personnes domiciliées à Diesen (alors même qu'elles seraient décédées dans une autre commune) ou non domiciliées dans la commune, mais ayant droit à l'inhumation dans une concession familiale.

Art.3 : Les cases seront concédées au moment du décès. Elles seront concédées pour une période de 20 ans. Les tarifs de concession seront fixés chaque année par le Conseil Municipal.

Art.4 : Chaque case pourra recevoir de une à quatre urnes normalisées de capacité de 3 litres. Les cases sont attribuées dans l'ordre de numérotation figurant sur le plan déposé en mairie et inscrites dans un registre. L'identification des personnes inhumées au columbarium se fera par l'apposition d'une plaque normalisée 19 cm x 15 cm d'épaisseur 1cm sur la plaque de fermeture à la charge du concessionnaire. Elle devra comporter les noms et prénoms du défunt ainsi que ses années de naissance et de décès. Sur la plaque de fermeture toute gravure est interdite. Il est possible de coller une croix, un médaillon ovale, un vase ou une lampe aux dimensions normalisées 7 cm x 13 cm.

Les opérations de descellement et de rescellement des plaques de fermeture et la pose des plaques d'identification seront effectuées par une entreprise de pompes funèbres ou par un marbrier et sera à la charge du concessionnaire sous le contrôle des services de la mairie.

Art. 5 : A l'expiration de la période de concession, celle-ci pourra être renouvelée dans les 6 mois suivant le tarif en vigueur par le concessionnaire, étant précisé que l'occupant aura une priorité de reconduction de location durant les deux mois suivants le terme de sa concession.

Art.6 : En cas de non renouvellement de la concession dans un délai de 1 an suivant la date d'expiration, la case sera reprise par la commune.

Les cendres seront alors dispersées dans le jardin du souvenir. Les urnes seront tenues à la disposition de la famille pendant 6 mois et ensuite seront détruites. Il en sera de même pour les plaques.

Art.7 : Les urnes ne pourront être déplacées du columbarium avant l'expiration de la concession sans l'autorisation spéciale du Maire. Cette autorisation sera demandée obligatoirement par écrit soit :

- pour une dispersion au jardin du souvenir ou
- pour un transfert dans une autre concession.

La commune reprendra de plein droit et gratuitement la case redevenue libre avant la date d'expiration de la concession.

Art.8 : Le dépôt de plantes, arrangements, vases, objets souvenirs est interdit dans l'enceinte du columbarium. Seul le fleurissement du soliflore est autorisé.



Les Auxiliaires des Aveugles

Délégation de MOSELLE-EST

Association reconnue d'utilité publique

**Nous cherchons des bénévoles
pour aider les non-voyants
et déficients visuels
dans leur quotidien**

06 78 52 33 49

**Club Barrabino
8 rue Michel Debré
57600 FORBACH**

REJOIGNEZ-NOUS !

auxiliaire57forbach@gmail.com

COLLECTE DES DÉCHETS

La collecte des déchets est assurée par la régie de
collecte de la CASAS,
pour tout renseignement ou problème :
06 77 24 89 25 ou 06 87 30 94 34

Depuis le 3 juin, le ramassage des encombrants ne sera plus assuré par collecte : vous devez vous rendre en déchetterie ou faire appel à un prestataire extérieur :

- **Société SAINT NABORD SERVICES
À Saint-Avoid**

Tél : 03 87 92 10 69 - contact@groupepsns.com
Coût de prestation : 72 € TTC
(pour 1 heure d'intervention)

- **Association AIDE à Folschviller**

Tél : 03 87 91 20 88 - contact@aide-folsch.fr
Coût de prestation : sur devis personnalisé



ESPACES VERTS

Après les divers épisodes pluvieux sans interruption que nous avons subis ces derniers mois, la commune a entrepris le lancement de la campagne de tonte, et nous mettons tout en œuvre pour que tous les endroits publics soient accessibles et propres.

Nous rappelons que la commune pratique la tonte raisonnée.





INTOLÉRABLE !



Luttons ensemble contre les dépôts sauvages

Nous, vous, constatons de manière récurrente une augmentation inquiétante de dépôts sauvages dans notre commune et environs. C'est l'œuvre de personnes sans scrupules, peu soucieuses, irrespectueuses de notre environnement qui viennent souvent souiller nos belles forêts, provoquant ainsi des nuisances environnementales et visuelles. Ces actes intolérables seront sévèrement sanctionnés.

Nous faisons appel au civisme de chacune et chacun d'entre vous.

Si vous êtes témoin d'un dépôt illégal de déchets sur la voie publique ou sur un chemin forestier, **n'allez pas au contact :**

- essayez de prendre une photo du véhicule, et de relever la plaque d'immatriculation,
- appelez le plus rapidement possible la **police inter communale au 03 87 92 00 99,**
- ou contactez la mairie par téléphone au 03 87 93 06 33 par mail mairie.diesen@wanadoo.fr.



État Civil

Mariages



Séverine BRILL
&
Florian RINGLER
le 18 mai 2024



Laura URBANZAC
&
Florent LAMOISE
Le 1^{er} juin 2024



Cassandra THURINGER
&
Frédéric BASSIMON
le 29 juin 2024



CALENDRIER DE COLLECTE 2024

DIESEN

JUIN						
L	M	J	V	S	D	
				1	2	
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	14	15	16	
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

AOÛT						
L	M	J	V	S	D	
		1	2	3	4	
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

OCTOBRE						
L	M	J	V	S	D	
		1	2	3	4	5
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

DÉCEMBRE						
L	M	J	V	S	D	
				1	2	
3	4	5	6	7	8	
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

JUILLET						
L	M	J	V	S	D	
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

SEPTEMBRE						
L	M	J	V	S	D	
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

NOVEMBRE						
L	M	J	V	S	D	
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

-  Jour de ramassage sacs transparents
-  Jour de collecte multiflux
-  Jour férié



Communauté d'Agglomération
Saint-Avoid Synergie

Service Environnement
Développement

INFOS PRATIQUES



Les sacs transparents sont à déposer sur le trottoir la veille de la collecte après 18h

LES DÉCHÈTERIES

L'HÔPITAL, MORHANGE, VALMONT

	MATIN	APRÈS-MIDI
Lundi	fermé	13h - 17h
Mardi	8h30 - 12h	13h - 17h
Mercredi	8h30 - 12h	13h - 17h
Jeudi	fermé	13h - 17h
Vendredi	8h30-12h	13h - 17h
Samedi	8h30-12h	13h - 17h
Dimanche	fermé	fermé

Ouvert au professionnel les lundi, mercredi et jeudi de 13h à 17h



Seuls les résidents de Petit-Tenquin, Grénier, Heilmer, Differbach-lès-Hellimer, Leywiller et Altrippe peuvent se rendre à la déchèterie d'Albestroff en présentant la carte à l'entrée.

LES PERMANENCES SACS MULTIFLUX



Flashez le QR Code et retrouvez les permanences des sacs multiflux



UN DOUTE ? UNE QUESTION ?

03 87 00 32 90 | environnement@casas57.fr



www.facebook.com/saintavoidsynergie + d'infos sur www.casas57.fr

PERMANENCES MULTIFLUX 2ème SEMESTRE 2024

Date	Horaire	Commune	Lieu	Date	Horaire	Commune	Lieu
06/06	08h30-19h00	VALMONT	Salle Polyvalente	29/07	08h30-19h00	L'HOPITAL	Gymnase de la Poste
07/06	08h30-14h30			30/07			Système Tour devant la Mairie de Suisse
27/06	13h00-13h45	GRENING	Salle Communale	02/08	14h30-15h30	SUISSE / DESTRY	
27/06	14h15-15h30	PETIT-TEWQUIN	Foyer	02/08	16h00-17h15	VILLER	Système Tour - rue des Vergers
27/06	16h00-19h00	HELLIMER	Salle Communale	02/08	18h00-19h00	ERSTROFF	Système Tour devant la Mairie
04/07	16h00-19h00	RACKRANGE	Salle Communale	26/08	08h30-19h00	PORCELETTE	Salle Polyvalente
04/07	14h00-15h30	BARONVILLE	Salle Communale	02/09	08h30-19h00	SAINTE AVOLD CARRIERE WENHECK	COSEK
08/07	13h30-14h45	LANDROFF	Salle Communale	03/09		MACHAREN	Maison D'œuvres
08/07	15h15-16h30	WALLERANGE	Salle Communale	10/09	14h00-19h00	PETIT EBERSVILLER	Foyer de la Cité
08/07	17h15-19h00	BISTROFF	Salle d'activités (salle par le préau)	12/09		SAINTE AVOLD CENTRE	Salle des Congrès
08/07	13h00-13h45	BRULANGE	Salle Communale	23/09	08h30-19h00		
08/07	14h15-15h15	HARPRICH	Salle Communale	24/09			
08/07	15h45-16h30	BERIG WINTRANGE	Salle Communale	25/09	08h30-14h30		
15/07	13h15-14h15	MAXSTADT	Andenne école	30/09	08h30-14h00	SAINTE AVOLD DOURD'HAL	Foyer Sylvain Becker (des cerises)
15/07	14h45-16h45	ALTRIPPE	Salle Communale	30/10	08h30-19h00		
15/07	17h15-19h15	LEYVILLER	Salle Communale	31/10	08h30-14h30	CARLING	Salle des Fêtes
16/07	13h00-14h45	DIFEMBACH LES HELLIMER	Salle Communale	04/11	08h30-19h00	FOLSCHVILLER	Espace Patrick GEHL
16/07	15h30-19h00	GROSTENQUIN	Salle Communale	05/11	08h30-14h30		
18/07	13h15-16h30	LIKING LES ST AVOLD	Salle Communale	06/11	13h00-19h00	DIESEN	Système Tour devant le Foyer
18/07	17h15-19h00	LELLING	Salle Communale	22/11	14h00-19h00	SAINTE AVOLD JEANNE D'ARC	Centre Social
22/07	13h00-15h00	FREMESTROFF	Local Pompier	26/11	15h00-19h00	LACHAMBRE	Salle Communale
24/07	15h45-19h00	LANNING	Salle Communale	26/11	14h30-19h00	ALTVILLER	Foyer
24/07	08h30-19h00	MORHANGE	Centre Socio Culturel	27/11	08h30-19h00	SAINTE AVOLD CRUSEM	Gymnase De BRACK
25/07				06/12	14h00-19h00	SAINTE AVOLD QUARTIER HUCHET	Foyer rue de l'Etang
26/07	13h15-14h00	BOUSTROFF	Salle Communale				
26/07	14h30-19h00	GUESSLING HEMERING	A l'Ecole				

Le service facturation des ordures ménagères a été transféré au siège de la CASAS, 10-12 rue du Général de Gaulle (57500 SAINT-AVOLD). Pour toutes questions concernant les factures d'ordures ménagères :

Téléphone : 0 800 400 402 ou mail : facturationom@casas57.fr

SI VOUS RATEZ LE RENDEZ-VOUS DANS VOTRE COMMUNE, VOUS POUVEZ VOUS RENDRE A N'IMPORTE QUELLE AUTRE PERMANENCE PROCHE DE CHEZ VOUS.

Prochaine distribution à DIESEN : 6 novembre 2024 de 13h à 19h



Agence Postale Communale

1 rue de Porcelette
(bâtiment mairie, entrée parking côté OUEST)

 **03 87 93 33 70**

Lundi : 10h - 12h & 15h -17h
Mardi : 10h - 12h
Mercredi : 10h - 12h & 15h -17h
Jeudi : 10h - 12h
Vendredi : 10h - 12h



ÉVÈNEMENTS PRÉVUS DANS VOTRE VILLAGE

Calendrier 2024	Date	Lieu	Organisateur
Cinéma en plein air « TOP GUN MAVERICK »	30 août ou 31 août *	Autour du foyer	Commune & Club Epargne
Open de tennis	du 15 août au 8 sept.	Tennis Club	Tennis Club Diesen
Course à pied « Les 10 km de l'avenir »	8 sept	Départ/Arrivée Diesen	GAZEL ENERGIE et Commune
Exposition « Johnny HALLYDAY »	13-14 septembre	Mairie	Commune
Repas dansant de la rentrée	3 oct	Foyer	Âge d'Or
Brioche de l'amitié	19 oct	Village	APEI-Commune
Anniversaire 70 ans de Diesen	27 oct	Foyer	Commune
Fête des feux follets	19 oct	Village	Amicale des Enfants Diesen
Commémoration	10 nov	Monument aux morts	Commune & Anciens Combattants
Repas Beaujolais Nouveau	24 nov	Foyer	Club Epargne
Marché de Noël	26 nov	Foyer	Âge d'Or
Goûter des anciens	8 déc	Foyer	Commune
Repas dansant de Noël	12 déc	Foyer	Âge d'Or
Marché de Noël	30 nov	Kiosque	Amicale des Enfants Diesen

* en fonction des conditions météorologiques



**TOUTES LES INFOS
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
Saint AVOID Synergie CASAS)**